

**PASC...qu'il FO défend nos
conditions de Vie et de Travail !**



FO PERSISTE ET SIGNE !

FO a quitté le CHSCT National de la DSC du 31 mars dernier pour les raisons déjà évoquées dans notre dernier tract : « être ou mal être là n'est plus la question ».

Depuis, nous n'avons eu de cesse de réclamer un CHSCT exceptionnel sur ce sujet en demandant la présence obligatoire de tous les médecins de prévention ainsi qu'un animateur de prévention et une assistante sociale.

Nous sommes convaincus que notre action a servi à déclencher un processus que la DSC aura du mal à contenir. **Notre force c'est vous !**

**Le mal être au travail fait partie
de votre quotidien ! Nous le combattons !**

Même si certaines organisations ont été frileuses, aujourd'hui, c'est l'ensemble des membres du CHSCT national représentant le personnel qui réclame la tenue rapide d'un CHSCT national exceptionnel.

FO ne peut que s'en réjouir.

Car si la direction de la DSC nous écoute, qu'elle affirme nous entendre et comprendre la situation, les choses n'ont pas évoluées et ce n'est pas la petite réunion informelle organisée par la DSC le 5 mai qui va changer le cours des événements.

La vie des agents vaut mieux que cela.

FO exige la mise en place de réelles tâches complémentaires avec l'intégration d'un travail de back office corrélé avec une évolution des effectifs pour absorber cette nouvelle charge de travail.

Nous revendiquons la mise en place d'un plan de reconversion pour les agents qui le souhaitent, afin de leur donner la possibilité de s'orienter vers un autre métier en y intégrant un processus promotionnel!

FO réclame un temps de pause adapté (10 minutes/heure).

Nous exigeons une évolution professionnelle progressive pour tous.

La remise à plat des effectifs en adéquation avec l'évolution de l'activité depuis 2009 à aujourd'hui pour les centres dits « historiques » (scc, scc, et serci).

Ces revendications peuvent paraître, aux yeux de nos dirigeants, coûteuses voire fantaisistes, mais les dépenses opérées devraient largement compenser le coût de l'absentéisme enregistré sur nos sites pour l'année qui vient de s'écouler.

Ce taux a atteint un tel niveau (jusqu'à 55 jours par agent par an!!!) que nous ne pouvons plus rester muets.

Toutes les mesures évoquées ci-dessus exigent la mise en place d'un calendrier prévisionnel afin de respecter le plan de marche. Cela permettra également de garantir les avancées obtenues et d'en suivre l'évolution.

**Le bien être des salariés n'a pas de prix.
FO sera vigilante et force de proposition
pour agir à vos côtés !**

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

NOM :

ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

MAIL :

ÉTABLISSEMENT :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU :

À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

À, LE

.....

SIGNATURE

TÉL. :

FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNAUD
75640 PARIS CEDEX 13

FO, VOS REVENDICATIONS,
NOTRE COMBAT!